

DEPARTEMENT
DE LA
CHARENTE -MARITIME

VILLE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 12 AVRIL 1966 à 20 H.30

OBJET :

Subvention complémentaire à
la Société de Chasse
"Les Amis de St-Hubert".

66067

Le douze avril mil neuf cent soixante six, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de ROYAN s'est réuni, en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions, à la Mairie sous la Présidence de M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, d'après convocations faites le 7 avril 1966 .

Etaient présents: M. Jean-Noël de LIPKOWSKI, Député-Maire, MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. BENDER, BUJARD, LANUSSE, MOUCHOT BOUCHET, NAULIN, EOUDEY, GACHET, BROTRÉAU, VULTAGGIO, OSQUIGUIL, REIX, BERLAND, TETARD, STIPAL, CAMBLONG, PECHEVIS, POUGET , Mme BIDEAU, Dr. DOMEQ.

Représenté : M. BISCAYE par M. de LIPKOWSKI

Secrétaire : M. BUJARD

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 29 du Code Municipal, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil .

M. BUJARD ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Président de la Société de Chasse de ROYAN "Les Amis de St-Hubert" par lettre du 2 mars 1966, sollicite une aide financière plus substantielle pour le fonctionnement de la société.

La Commission des Finances a proposé qu'une subvention complémentaire de 700 F au titre de l'année 1966, soit versée à la Société de Chasse.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande de M. Pierre PETIT, Président des "Amis de St-Hubert",

Vu la proposition de la commission des Finances en date du 28 mars 1966,

DECIDE :

- d'attribuer à la Société de chasse de ROYAN "Les Amis de St-Hubert" une subvention complémentaire pour 1966 de 1 000 F (mille francs)/
- que la dépense sera prélevée sur le chapitre 970 - article 669 "Dépenses Imprévues " du Budget 1966.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Député-Maire,
L'Adjoint Délégué,



M. M. M. M.



APPROUVÉ

ROCHEFORT-s/MER, le 18 AVR. 1966.
Le Sous-Préfet

[Signature]